

Mesdames, Messieurs,

Nous vous réunissons en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions légales et statutaires, pour qu'il vous soit présenté, au nom du conseil d'administration, un rapport sur l'activité de votre société et pour vous présenter le bilan et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1997.

MESSAGE DE LA PRESIDENTE

1997 aura été l'année de la finalisation de la prise en charge de toutes les valeurs mobilières cotées en bourse. C'est une année exceptionnelle pour la STICODEVAM parce qu'elle consacre le changement de dimension de notre société avec un accroissement remarquable de son activité.

La rapidité et l'efficacité avec lesquelles nous avons su traiter les volumes sont un révélateur de la qualité de notre système et de notre personnel.

Le logiciel de la STICODEVAM lui a permis de traiter l'ensemble des opérations avec une sécurité optimale. La fiabilité de ses écritures, la qualité totale, c'est-à-dire le zéro faute, resteront ses impératifs premiers.

La STICODEVAM poursuivra ses efforts pour étendre son champ d'action, traiter les nouveaux produits, accueillir les nouveaux clients et être à l'avant garde des pays émergents.

Il nous appartient ensemble de les développer ; ensemble nous devons prendre le virage de la modernité et celui du 21^{ème} siècle, ensemble nous devons faire de Tunis une place financière où « il fait bon investir ».

***ACTIVITE DE LA SOCIETE
DURANT L'ANNEE 1997***

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'ANNEE 1997

La STICODEVAM a enregistré, durant l'année 1997, un record d'activité, conséquence de l'achèvement de la prise en charge de toutes les valeurs de la cote, soit 34 valeurs, 4 valeurs du hors cote et 33 valeurs dérivées soit au total 71 valeurs (*Tableau 1 et 1bis*).

LISTE DES VALEURS PRISES EN CHARGE PAR LA STICODEVAM

<u>N° ordre</u>	<u>VALEURS</u>	<u>CODE</u>	<u>DATE DE PRISE EN CHARGE</u>
01	MONOPRIX	100 010	21/04/1995
02	SFBT	110 025	04/07/1995
03	Tunis - Air	120 040	21/07/1995
04	BTEI	130 055	01/09/1995
05	AMS	150 085	14/09/1995
06	SPDIT	140 070	18/10/1995
07	CI-CARTE	170 030	08/01/1996
08	S.P.C.D	200 075	18/03/1996
09	Tunisie - Leasing	210 090	11/04/1996
10	A.T.B (AA)	360 035	27/05/1996
11	AIR- LIQUIDE	230 035	27/05/1996
12	BIAT	180 045	17/06/1996
13	LE MOTEUR	270 010	09/07/1996
14	Tunisie Lait	330 090	15/07/1996
15	Astree	300 045	23/07/1996
16	B.H.	190 060	05/08/1996
17	ALKIMIA	380 070	15/08/1996
18	I.C.F.	320 075	02/09/1996
19	STIL	370 055	02/09/1996
20	Placement de Tunisie	250 065	09/09/1996
21	Palm Beach	290 030	17/09/1996
22	Amen Bank	340 005	27/09/1996
23	U.B.C.I	240 050	20/11/1996
24	B.T	220 005	29/11/1996
25	C.I.L.	420 085	24/12/1996
26	SIMPAR	400 005	02/01/1997
27	U.I.B.	390 010	11/02/1997
28	Tuninvest-SICAF	410 020	15/04/1997
29	BDET	350 020	07/05/1997
30	BS	160 015	07/05/1997
31	BNDT	280 025	27/05/1997
32	ATL	470 010	09/06/1997
33	BNA	310 060	17/06/1997
34	STB	260 095	17/06/1997
35	SITEX	430 030	31/07/1997
36	STAR	606 001	25/08/1997
37	AMEN LEASE	602 001	03/11/1997
38	SOFI-SICAF	440 045	03/12/1997

● Valeurs hors cote

● Tableau 1



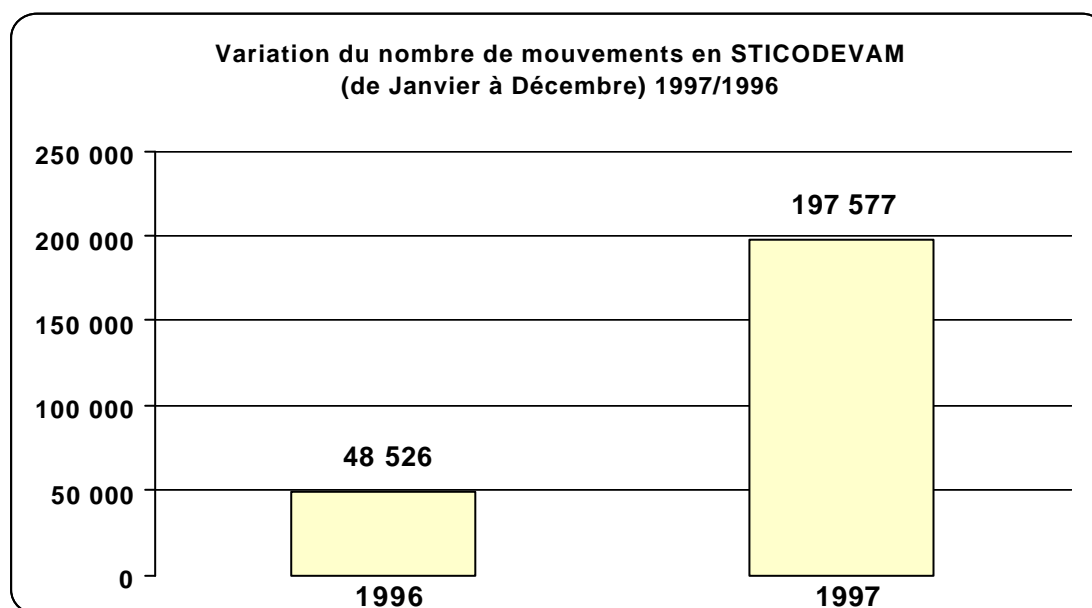
LISTE DES VALEURS DERIVEES

Nord	VALEURS	CODE	DATE DE PRISE EN CHARGE	OBSERVATION
01	A.T.B. (N.S.)	360 040	27/05/1996	ASSIMILEE
02	Monoprix (D.A.)	100 011	15/07/1996	
03	Tunis Air (D.A. cp 1)	120 041	15/07/1996	
04	Tunis Air (N.G.)	120 045	15/07/1996	ASSIMILEE
05	Tunisie Leasing (D.A.)	210 091	24/07/1996	
06	SPCD (D.A.)	200 080	30/09/1996	
07	SPCD (N.G.)	200 085	30/09/1996	ASSIMILEE
08	Palm Beach (D.A.)	290 035	01/10/1996	
09	B.H. (N.S.)	190 065	24/12/1996	
10	B.T. (N.S.)	220 020	07/01/1997	ASSIMILEE
11	AMEN Bank (DA cp 26)	340 010	09/01/1997	
12	SIMPAR (DS)	400 006	16/01/1997	CLOTURE
13	SIMPAR (NS)	400 007	04/03/1997	ASSIMILEE
14	BT (DA)	220 010	30/01/1997	
15	BT (NG)	220 015	30/01/1997	ASSIMILEE
16	BS (NS)	160 020	10/06/1997	ASSIMILEE
17	ALKIMIA (DA)	380 071	23/06/1997	
18	BS (DA cp 36)	160 016	01/07/1997	
19	BH (DA)	190 061	14/07/1997	
20	BH (NG)	190 064	14/07/1997	
21	BS (DA cp 39)	160 026	01/09/1997	
22	BS (DS cp 40)	160 027	01/09/1997	CLOTURE
23	BS (NG)	160 017	01/09/1997	
24	BS (NS)	160 020	27/10/1997	
25	Tunis Air (NG)	120 045	01/09/1997	
26	Tunis Air (D.A- cp 4)	120 046	01/09/1997	
27	SITEX (DS)	430 031	15/09/1997	CLOTURE
28	SITEX (NS)	430 032	28/10/1997	
29	Palm Beach (A.D.P)	290 036	06/10/1997	
30	AMEN BANK (DA cp 29)	340 011	20/10/1997	
31	AMEN BANK (NG)	340 012	20/10/1997	
32	AMEN BANK (DS)	340 013	01/12/1997	CLOTURE
33	SFBT (DA)	110 026	29/12/1997	

Tableau 1 bis

L'exploitation des fonctions du logiciel STICODEVAM a permis à celle-ci d'exercer pleinement sa fonction d'organisme de place. Ce logiciel assure depuis deux ans le dénouement des opérations du marché boursier. L'accroissement des mouvements sur titres s'est confirmé en 1997 et s'est élevé à **197 577** contre 48 526 l'année précédente, soit **+407%** (Tableau 2).

	Nombre de mouvements traités en STICODEVAM de Janvier à Décembre 1996	Nombre de mouvements traités en STICODEVAM de Janvier à Décembre 1997	Pourcentage 97/96
	48 526	197 577	407%
Moyenne/Mois	4 044	16 465	407%
Moyenne/Jour	202	823	407%



* Toutes les valeurs traitées à la Cotation Electronique de la BVMT sont admises en STICODEVAM à partir de Juillet 1997.

Tableau 2

La quantité titres traitée et relative à ces mouvements est de **470 534 270** à fin 1997 contre 93 622 171 durant la même période de 1996 soit une hausse de **503%** (Tableau 3). La moyenne mensuelle de titres en 1997 est de **39 211 189** (Tableau 3).

	*Total quantité titres traités en STICODEVAM de Janvier à Décembre 1996	*Total quantité titres traités en STICODEVAM de Janvier à Décembre 1997	Pourcentage 97/96
	93 622 171	470 534 270	503%
Moyenne/Mois	7 801 848	39 211 189	503%
Moyenne/Jour	390 092	1 960 559	503%

* Relatif au nombre de mouvements.

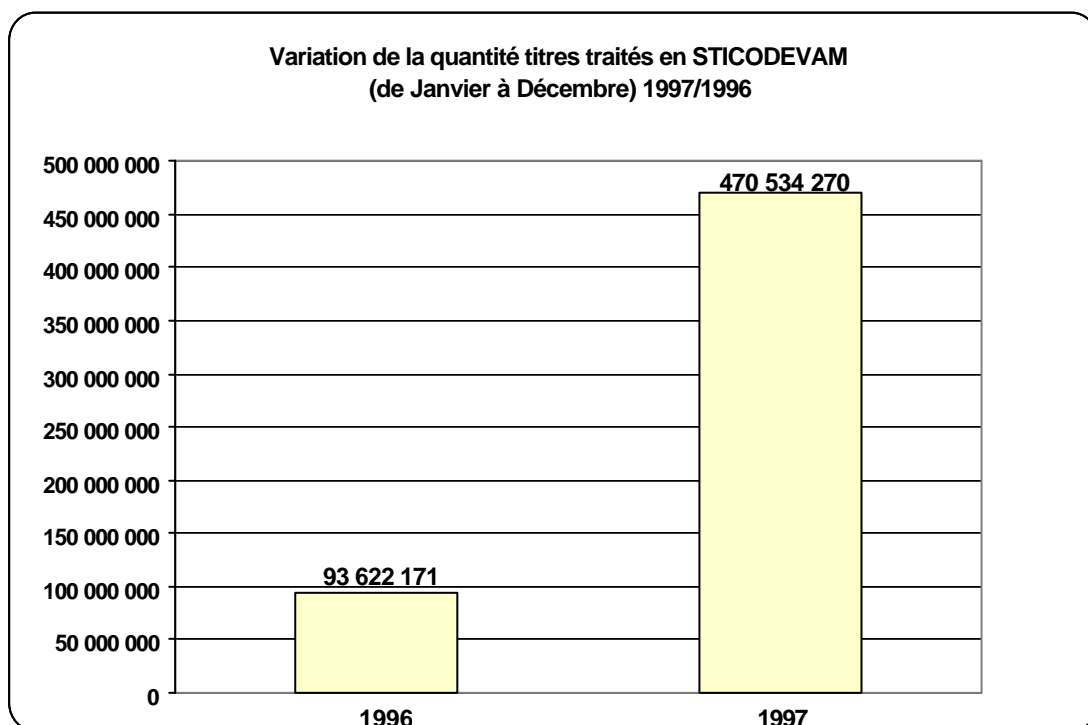
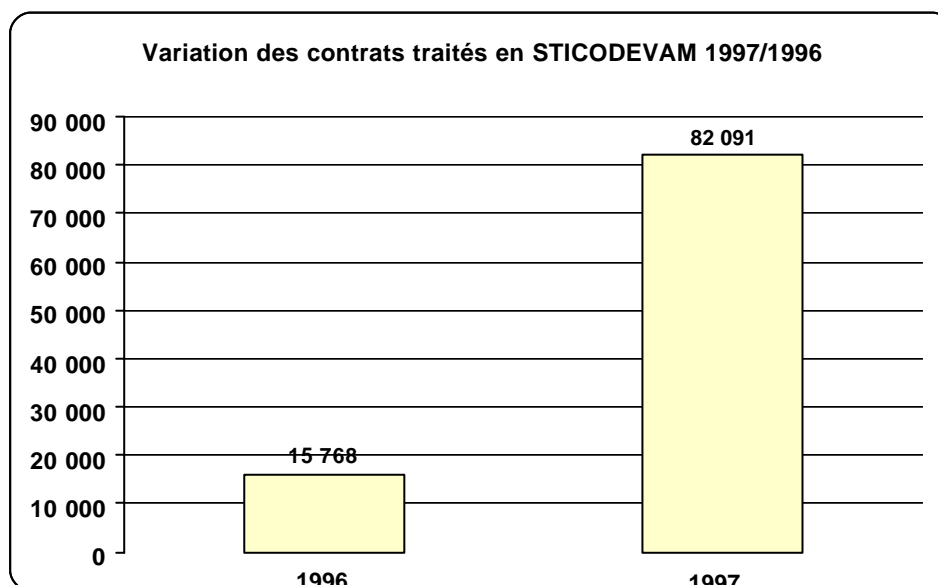


Tableau 3

De même, ce logiciel a traité **82 091** contrats en 1997 contre 15 768 en 1996 soit **+521%** (Tableau 4) pour un montant de **DT. 209.080.183,310** en 1997 contre DT. 89.995.512,650 (**+232%**) (Tableau 4 bis). Le nombre de titres relatifs à ces contrats est de **22 041 702** contre 2 688 859 soit **+820%** et une moyenne mensuelle de **1 836 809** titres (Tableau 5).

	Contrats traités en STICODEVAM de Janvier à Décembre 1996	Contrats traités en STICODEVAM de Janvier à Décembre 1997	Pourcentage 97/96
	15 768	82 091	521%
Moyenne/Mois	1314	6 841	521%
Moyenne/Jour	66	342	521%

Tableau 4



	Total Capitaux traités en STICODEVAM de Janvier à Décembre 1996	Total Capitaux traités en STICODEVAM de Janvier à Décembre 1997	Pourcentage 97/96
	89 995 512,650 DT.	209 080 183,310 DT.	232%
Moyenne/Mois	7 499 626,054 DT.	17 423 348,609 DT.	232%
Moyenne/Jour	374 981,303 DT.	871 167,430 DT.	232%

Tableau 4 bis

* Toutes les valeurs traitées à la Cotation Electronique de la BVMT sont admises en STICODEVAM à partir de Juillet 1997.

	*Nombre de titres traités en STICODEVAM de Janvier à Décembre 1996	*Nombre de titres traités en STICODEVAM de Janvier à Décembre 1997	Pourcentage 97/96
	2 688 859	22 041 702	820%
Moyenne/Mois	224 072	1 836 809	820%
Moyenne/Jour	11 204	91 840	820%

* Relatif aux contrats de la BVMT

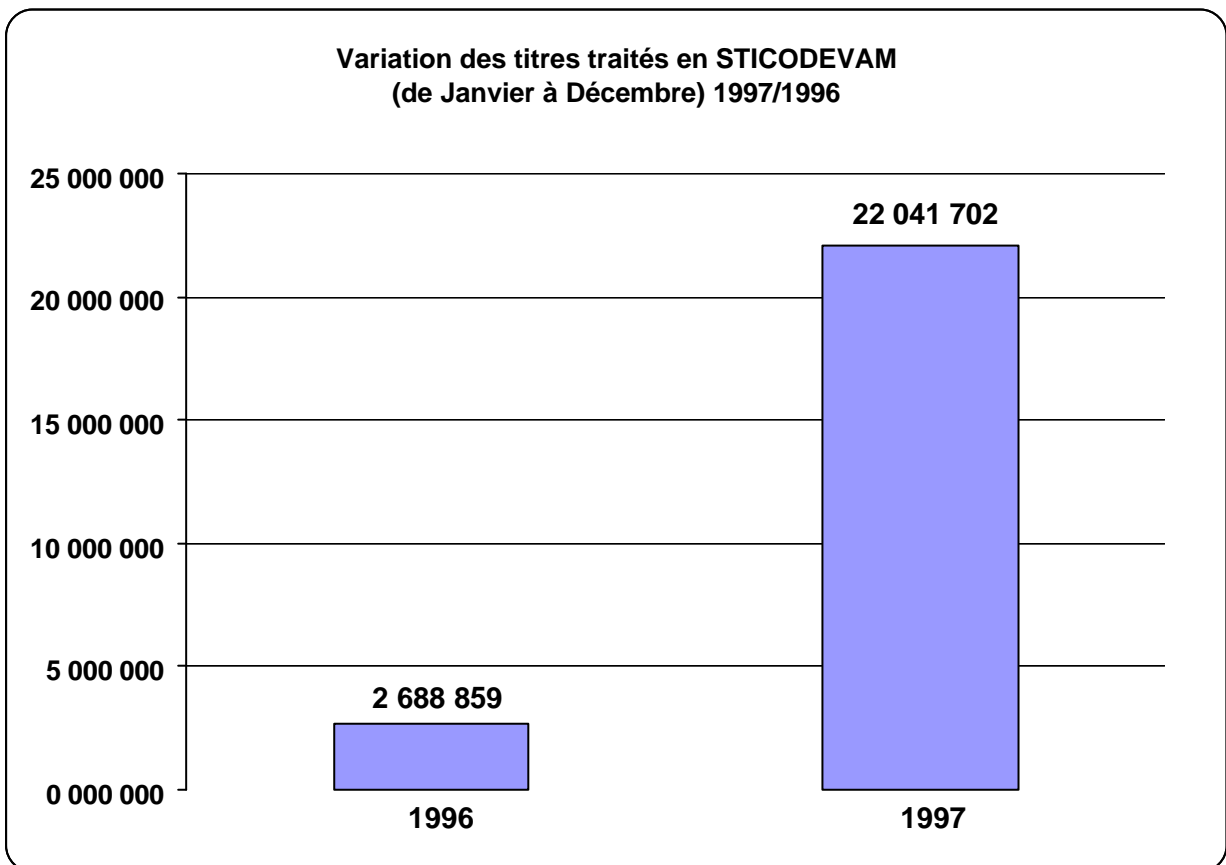
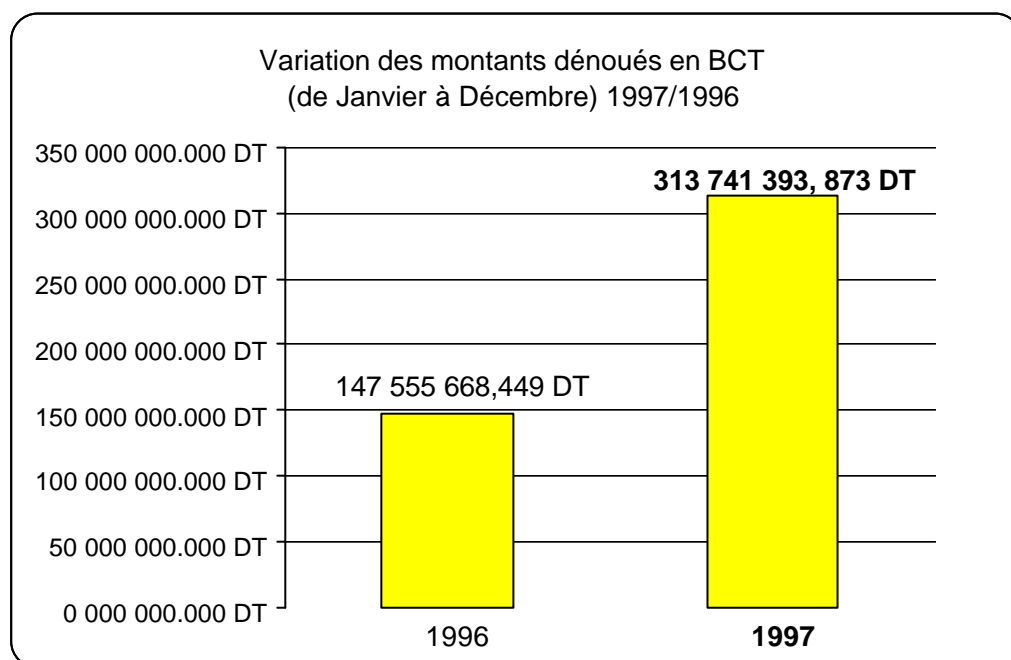


Tableau 5

Les montants dénoués en Banque Centrale de Tunisie s'élèvent à **DT. 313.741.393,873** en 1997 contre DT. 147.555.668,449 en 1996 soit un accroissement de **213%** (tableau 5 bis).

	Montants dénoués en BCT de Janvier à Décembre 1996	Montants dénoués en BCT de Janvier à Décembre 1997	Pourcentage 97/96
	147 555 668.449 DT	313 741 393.873 DT	213%
Moyenne/Mois	12 296 305.704 DT	26 145 116.156 DT	213%
Moyenne/Jour	614 815.285 DT	1 307 255.808 DT	213%

Tableau 5 bis



* Toutes les valeurs traitées à la cotation électronique de la BVMT sont admises en STICODEVAM à partir de Juillet 1997.

Les pics d'activité ont été atteints : (Tableau 6)

- pour les contrats lors de la journée du 30/12/1997 avec **717** contrats,
- pour la quantité titres le 23/9/1997 avec **2 332 580** titres,
- pour les capitaux le 2/7/1997 avec **DT. 15.587.058,760** ,
- pour les capitaux compensés en Banque Centrale de Tunisie le 9/7/1997 et un montant de **DT. 46.250.314,465**.

Journée la plus performante en 1997

Journée de BOURSE	Contrats traités en STICODEVAM	Nombre de Titres traités en STICODEVAM	Total Capitaux en STICODEVAM
30/12/1997	717		
23/09/1997		2 332 580	
02/07/1997			15 587 058,760 DT

Journée de dénouement	Montants dénoués en BCT
09/07/1997	46.250.314,465 DT

Tableau 6

Les journées les moins performantes sont : (Tableau 7)

- pour les contrats le 15/1/1997 avec **86** contrats,
- pour les quantités titres le 6/1/1997 avec **4 239** titres,
- pour les capitaux le 6/2/1997 avec **141.167,880** et les montants dénoués en Banque Centrale de Tunisie le 14/2/1997 **DT.192.156,202**.

Journée la moins performante en 1997

Journée de BOURSE	Contrats traités en STICODEVAM	Nombre de Titres traités en STICODEVAM	Total Capitaux en STICODEVAM
15/01/1997	86		
06/01/1997		4 239	
06/02/1997			141 167,880 DT

Journée de dénouement	Montants dénoués en BCT
14/02/1997	192.156,202 DT

Tableau 7

Cette évolution consacre l'importance pour les adhérents de disposer d'un outil capable d'absorber des volumes en augmentation continue dans des conditions de sécurité optimale.

Dans ses relations avec les teneurs de comptes et les sociétés émettrices, la STICODEVAM a transmis, au courant de l'année 1997, cent seize avis (116) contre soixante dix huit (78) pour l'année 1996 et quatre instructions (4) qui sont venues compléter le guide des procédures.

1) Le nominatif simplifié :

La vie boursière d'un émetteur le conduit à chercher à mieux connaître son actionnariat pour développer sa communication financière ou pour contrôler son capital.

Grâce à sa fonction de dépositaire central, la STICODEVAM est à même d'offrir des services de gestion de leur actionnariat aux sociétés admises, en organisant la collecte et la circulation des informations sur les détenteurs de leurs titres. Pour ce faire, la STICODEVAM a mis en décembre 1995 un outil efficace de gestion d'un actionnariat : Le Nominatif Simplifié. Cet outil permet aux sociétés d'avoir, à la demande, une photographie partielle ou totale de leur actionnariat à un instant donné.

Les sociétés ont confirmé leur intérêt pour ce service puisque **39%** des sociétés prises en charge ont opté pour le Nominatif Simplifié, contre 22% pour la même période de 1996. L'analyse fait apparaître que sur les huit sociétés qui ont demandé les listes, **50%** représentent des banques. Ce service connaît un succès croissant, puisque neuf demandes de listes ont été enregistrées pour l'année 1997 contre deux en 1996.

La STICODEVAM transmet la demande de l'émetteur aux intermédiaires en bourse et banques, recueille les listes et s'assure que la quantité détenue dans ses livres est égale à celle communiquée par chaque teneur de comptes ; elle les adresse ensuite à l'émetteur.

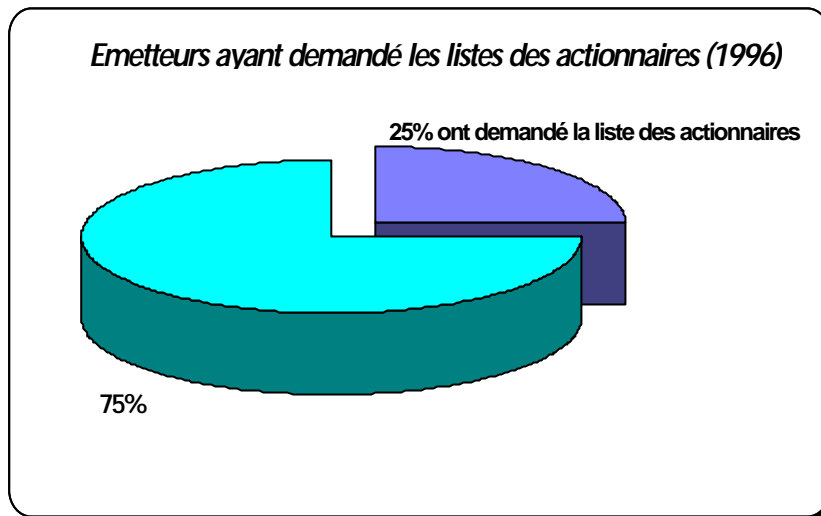
Les possibilités de transmission des informations sur différents supports sont désormais bien exploitées. Les utilisateurs peuvent choisir entre le papier et les disquettes.

*Emetteurs ayant demandé
les listes de leurs actionnaires (Année 1996)*

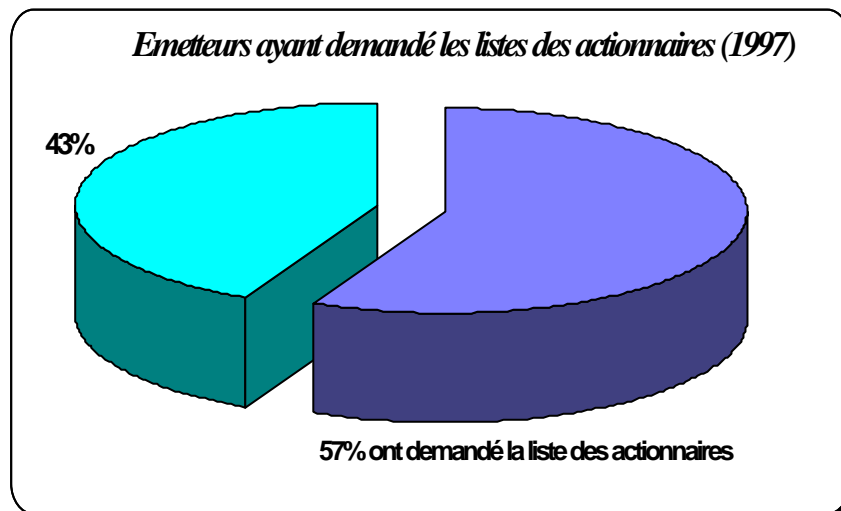
<i>N°ORDRE</i>	<i>DESIGNATION</i>	<i>CODE</i>	<i>Nbre. de demandes</i>
1	B.T.E.I.	130 055	1
2	S.P.C.D	200 075	1

*Emetteurs ayant demandé
les listes de leurs actionnaires (Année 1997)*

<i>N°ORDRE</i>	<i>DESIGNATION</i>	<i>CODE</i>	<i>Nbre. De Demandes</i>
1	B.T.E.I.	130 055	1
2	U.B.C.I.	240 050	1
3	U.I.B.	390 010	1
4	BANQUE DU SUD	160 015	1
5	TUNISIE LEASING	210 090	1
6	TUNISIE LAIT	330 090	2
7	PALM BEACH	290 030	1
8	I.C.F.	320 075	1



Soit 25% des émetteurs qui ont opté pour le Nominatif Simplifié ont demandé les listes des actionnaires.



Soit 57% des émetteurs qui ont opté pour le Nominatif Simplifié ont demandé les listes des actionnaires.

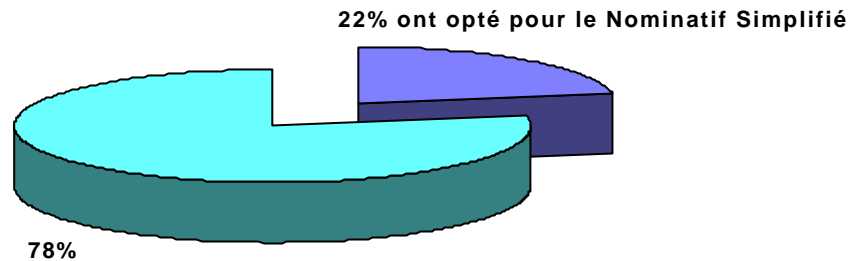
Listes des émetteurs ayant opté pour
le Nominatif Simplifié (Année 1996)

N° ORDRE	DESIGNATION	CODE	Numéro avis
1	Tunis-Air	120 040	9
2	BTEI	130 055	10
3	SPCD	200 075	46
4	MONOPRIX	100 010	48
5	Placement de Tunisie	250 065	73
6	Palm Beach	290 030	90
7	ICF	320 075	91
8	UBCI	240 050	96

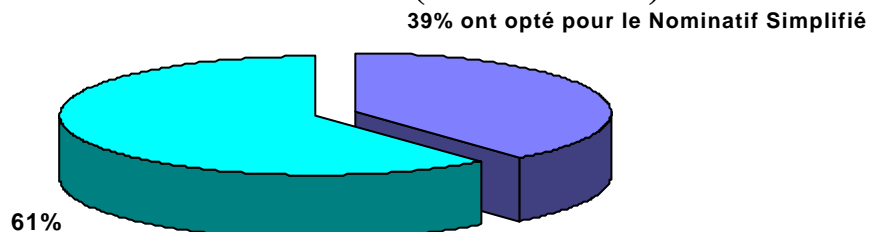
Liste des émetteurs ayant opté pour
le Nominatif Simplifié (Année 1997)

N° ORDRE	DESIGNATION	CODE	Numéro avis
1	Tunis-Air	120 040	9
2	BTEI	130 055	10
3	SPCD	200 075	46
4	MONOPRIX	100 010	48
5	Placement de Tunisie	250 065	73
6	Palm Beach	290 030	90
7	ICF	320 075	91
8	UBCI	240 050	96
9	BS	160 015	196
10	UIB	390 010	120
11	Air Liquide	230 035	130
12	Tunisie Lait	330 090	131
13	Tuninvest-SICAF	410 020	150
14	Tunisie Leasing	210 090	132

ADHERENTS AU NOMINATIF SIMPLIFIE (ANNEE 96)



ADHERENTS AU NOMINATIF SIMPLIFIE (ANNEE 97)



2) La codification des valeurs :

La STICODEVAM a créé 261 codes durant l'année 1997 contre 23 en 1996. Ces codes concernent aussi bien les sociétés cotées que celles qui seront susceptibles de l'être dans l'avenir.

3) Les O.S.T. :

- Sa mission de dépositaire central confère à la STICODEVAM le rôle de centraliser et de réaliser, pour l'ensemble des teneurs de

comptes, les opérations sur titres initiées par les émetteurs : augmentation de capital par souscription, par attribution gratuite, paiement des dividendes, etc. La STICODEVAM a géré en 1997 la vie de 33 valeurs dérivées.

Sur 38 valeurs gérées par la STICODEVAM, 9 ont réalisé des augmentations de capital soit :

- 5 par incorporation des réserves.
- 2 par souscription en numéraire.
- 2 par incorporation des réserves et souscription en numéraire.

AUGMENTATIONS DE CAPITAL
REALISEES EN 1997 ET GERES PAR LA STICODEVAM

Valeurs	Augmentation par attribution gratuite		Augmentation par souscription en numéraire		Date de l'augmentation
	Nombre de titres	Montant en DT.	Nombre de Titres	Montants en DT.	
SIMPAR			200 000	1 000 000	16/1/1997
B.T	150 000	1 500 000			30/1/1997
AL KIMIA	146 300	1 463 000			23/6/1997
B.H	500 000	2 500 000			14/7/1997
T.AIR	1 060 000	5 300 000			1/9/1997
SITEX			532 230	5 322 300	15/9/1997
SFBT	380 000	4 750 000			29/12/1997
A. BANK	300 000	3 000 000			20/10/1997
			1 000 000	10 000 000	1/12/1997
B. SUD	600 000	3 000 000			1/09/1997
			4 400 000	22 000 000	1/09/1997
TOTAL	3 136 300	21 513 000	6 132 230	38 322 300	

- Les dividendes : (voir tableau dividendes distribués)

La STICODEVAM a procédé au paiement des dividendes distribués par toutes les sociétés prises en charge à l'exception de deux sociétés : Palm Beach et AMS.

Le montant relatif à ces dividendes s'élève à DT. 30.273.305,107 contre DT. 7.309.744,000 soit un accroissement substantiel de DT. 22.963.561,107 en valeur absolue (voir tableau : Dividendes distribués).

DIVIDENDES DISTRIBUES**DU 01/01/1997 AU 31/12/1997 (exercice 1996)**

<u>Emetteur</u>	<u>Date de paiement</u>	<u>Montants distribués par la STICODEVAM</u>
A.T.B.	11/04/1997	1 153 409,319 DT
AL KIMIA	05/05/1997	2 234 771,490 DT
MONOPRIX	20/05/1997	375 799,200 DT
C.I.L.	23/05/1997	104 730,000 DT
B.I.A.T.	26/05/1997	1 233 046,000 DT
B.H.	30/05/1997	563 907,750 DT
B.T.	02/06/1997	228 895,169 DT
CARTE	02/06/1997	110 000,000 DT
S.P.D.I.T.	02/06/1997	422 677,500 DT
T.L.	05/06/1997	947 003,150 DT
TUNIVEST-SICAF	16/06/1997	187 838,400 DT
S.P.C.D.	16/06/1997	175 500,000 DT
U.B.C.I.	16/06/1997	439 039,500 DT
S.T.B.	16/06/1997	2 474 471,000 DT
B.D.E.T.	16/06/1997	640 314,500 DT
I.C.F.	23/06/1997	864 237,000 DT
B.S.	23/06/1997	4 993 491,500 DT
B.N.A.	30/06/1997	1 649 880,000 DT
TUNISIE LAIT	01/07/1997	617 577,000 DT
AMEN BANK	01/07/1997	255 828,000 DT
S.F.B.T.	01/07/1997	890 015,000 DT
B.N.D.T.	01/07/1997	761 886,000 DT
U.I.B.	15/07/1997	631 975,000 DT
SIMPAR	21/07/1997	341 060,100 DT
AIR LIQUIDE	21/07/1997	243 585,600 DT
TUNIS AIR	01/08/1997	4 544 545,905 DT
LE MOTEUR	01/09/1997	718 833,000 DT
ASTREE	01/09/1997	464 162,400 DT
B.T.E.I.	25/09/1997	1 800 000,000 DT
SITEX	16/12/1997	204 825,624 DT
<u>TOTAL GENERAL</u>		30 273 305,107 DT

4) Les ressources humaines :

La politique de maîtrise de l'effectif que la STICODEVAM mène depuis sa création se confirme avec en 1997, treize (13) personnes pour une charge de travail qui a plus que décuplé.

* *Formation* : les efforts de formation se sont poursuivis ; c'est ainsi que cinq personnes (5) ont suivi des séminaires destinés à renforcer leurs connaissances et leurs compétences aussi bien dans le domaine de la comptabilité que celui de l'informatique.

5) Les relations avec l'étranger :

La STICODEVAM a reçu durant l'année 1997 plusieurs visites de délégations étrangères venues s'enquérir sur l'évolution , la garantie et la sécurité du marché. Nous citerons, entre autres, la Banque of New York, la Chase Manhattan Bank, la City Bank, la Namura Bank, la Namura Securities, Merry Lunch, les représentants du Dépositaire Central Jordanien, du Marché Financier Egyptien, de l'Afrique de l'Ouest.....